



Conseil régional du Centre-Val de Loire  
9, rue Saint Pierre-Lentin  
CS 94117  
45041 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18  
[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-234500023-20171116-17\_04\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2017

Publication : 16/11/2017



## Délibération de l'Assemblée Plénière

**DAP N° 17.04.03**

**ADOpte A l'UNANIMITE**

### **OBJET : Création de deux nouveaux lycées en région Centre Val de Loire**

Le Conseil régional, réuni en Assemblée plénière le **16 novembre 2017** après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

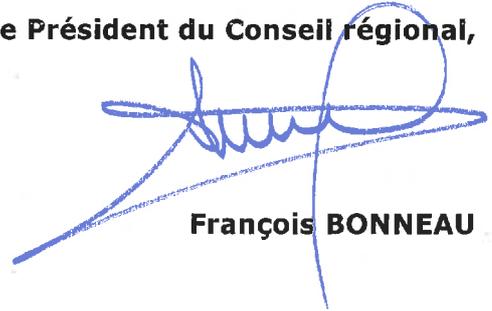
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'éducation et particulièrement l'article L421-1 ;

**DECIDE**

- D'habiliter le Président du conseil régional à proposer au Préfet de Région la création de deux nouveaux lycées sur le secteur de Hanches-Epernon en Eure et Loir et de Châteauneuf-sur-Loire dans le Loiret,
- D'habiliter le Président du conseil régional à engager toutes les démarches nécessaires pour la construction de ces deux nouveaux établissements avec pour objectifs une ouverture pour la rentrée 2022 du lycée de Hanches et de 2023 pour le Lycée de Châteauneuf sur Loire

**Le Président du Conseil régional,**



**François BONNEAU**

**SIGNE ET AFFICHE LE : 16 novembre 2017**

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.